



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse



**France Relance :
101 nouveaux projets d'investissements productifs
soutenus par les fonds de modernisation et de diversification
des filières Automobile et Aéronautique**

Paris, le 23/07/2021
N°1259

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée chargée de l'Industrie, annoncent ce jour 101 nouveaux projets lauréats bénéficiaires des fonds de soutien à la modernisation et à la diversification des filières automobile et aéronautique. Ces nouveaux projets lauréats totalisent 200 millions d'euros d'investissements productifs ; ils seront soutenus à hauteur de 72 millions d'euros par l'État.

Depuis le lancement de France Relance en septembre 2020, 689 projets lauréats ont déjà été soutenus au titre des fonds de modernisation dédiés aux filières Automobile et Aéronautique. Ils représentent désormais un investissement industriel de près de 1,5 milliard d'euros à l'échelle nationale et bénéficieront d'un soutien de la part de l'État de près de 581 millions d'euros.

A date, près de 60% des projets lauréats soutenus par ces fonds sont portés par des PME et près d'un quart par des entreprises de taille intermédiaire (ETI). Ces données illustrent la bonne appropriation des mesures mises en place par l'ensemble des acteurs de ces filières et en particulier des sous-traitants.

Les nouveaux lauréats des fonds de modernisation des filières Automobile et Aéronautique présentés dans ce document sont annoncés à l'issue de l'instruction des dossiers déposés à la relève du 31 mars des appels à projets. Ces dispositifs ont été reconduits jusqu'en septembre 2021, avec une dernière relève prévue le 7 septembre 2021. Les modalités de candidatures sont disponibles sur la [plateforme dédiée de Bpifrance](#).

Annexe :

- Dossier de présentation des nouveaux projets lauréats

A propos de France Relance :

Le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 le plan de relance, une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. France Relance est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. L'objectif : bâtir la France de 2030. Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit un tiers du budget annuel de l'État. 40% ont été financés par l'Union européenne, des fonds mobilisables par les États membres jusqu'en 2026.

France Relance mobilise près de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie, avec une feuille de route structurée autour de quatre axes : décarboner, (re)localiser, moderniser et innover.

Un portail de data visualisation territorialisée a été conçu par la Direction générale des Entreprises (DGE), avec l'appui du Bercy Hub du secrétariat général du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, pour faciliter l'accès et la visualisation des données relatives aux projets lauréats des différents appels à projets lancés dans le cadre de France Relance. Ces données publiées en open data concernent les projets lauréats de six mesures de France Relance dans l'industrie : <https://datavision.economie.gouv.fr/relance-industrie>

Plus d'informations sur le site du Gouvernement dédié à France Relance :

<https://planderelance.gouv.fr>

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

01 53 18 44 38 - presse@industrie.gouv.fr